

Travaux d'assainissement à Aignan sans détruire le passé historique

Le service régional de l'Archéologie contrôle le déroulement



Travaux d'assainissement à Aignan sans détruire le passé historique

Cela faisait plusieurs années qu'un projet de réfection des canalisations d'assainissement et des eaux pluviales du centre d'Aignan était en attente à La Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA). Avec un nouveau circuit d'eau potable et le réseau de fibre optique, à loger dans la même tranchée, rue de la Rampe – rue Saint-Saturnin.

Michel Petit, président de la CCAA, nous dit qu'un premier projet, d'un coût de 190 000 euros, a été refusé par l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Sur ses indications, le projet a été retravaillé et va coûter 380 000 euros.

Les travaux ont donc débuté en mars 2022, mais, tout au début, sans la surveillance du service régional de l'Archéologie (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC). Les travaux ont commencé en présence d'Éric Darroux, maire de Maulichères et vice-président de la CCBA, en charge de la voirie.



Le chantier vu depuis la rue de la rampe

De bonne foi, Michel Petit nous dit qu'il croit que c'est le rôle de l'ABF de prévenir la DRAC et il est étonné que cela n'ait pas été fait.

Renseignements pris, c'est bien le rôle de l'ABF, mais, d'après la loi, cela n'exonère pas le maire, officier de police d'un village où ont lieu des travaux, « de signaler à la DRAC, pendant les travaux sur le territoire de sa commune, la moindre découverte archéologique (poteries, murs, ossements etc.) ».

Décisions prises

Tout est rapidement rentré dans l'ordre : Valérie Salle, du Service régional de l'archéologie et de la connaissance, est venue sur place. Nous l'avons rencontrée le 8 mars sur le chantier.



La tranchée au coin des rues de la Rampe et Saint-Saturnin

Nous avons constaté qu'un vieux mur est visible dans la tranchée qui a été pratiquée successivement dans la rue de la Rampe et dans la rue Saint-Saturnin. Il sera raboté pour permettre la pose des canalisations, car l'espace est étroit. Il s'agirait du pied d'une arche ou d'une sorte de porte, liée à l'église.

Valérie Salle attache beaucoup d'importance à ce que d'éventuelles sépultures soient entourées de soins, si l'on tombe dessus. La proximité de l'église Saint-Saturnin peut indiquer que des sépultures pourraient être enfouies sous la chaussée. Elle donne des instructions en conséquence.

Si nous avons bien compris, les travaux vont continuer – à la grande satisfaction des élus. La tranchée destinée à la pose des canalisations ne sera pas élargie, justement pour éviter d'empiéter sur des sépultures éventuelles. Et l'archéologue reviendra régulièrement inspecter les travaux.

Il faut respecter les vestiges d'un riche passé historique, tout le monde en est d'accord. N'oublions pas que la construction de l'église Saint-Saturnin a commencé au XIIIe siècle. Et qu'elle a sans doute beaucoup de secrets à révéler.

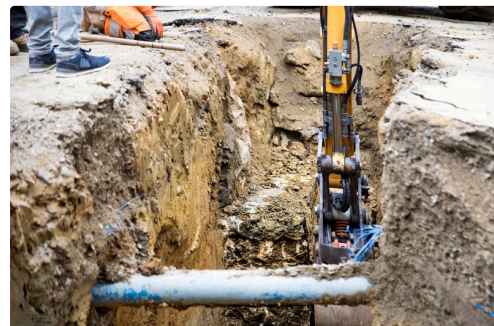
N.B. - Sur la photo du haut de page : Valérie Salle photographie l'état des travaux.



Le chantier vue de la rue de la Rampe



Les travaux dégagent un passage pour les canalisations



Découverte d'un mur qui resserre la tranchée



Un passage est frayé à côté du mur découvert



Le pan du mur écorné pour frayer un passage



Valérie Salle avec des responsables de l'entreprise